

ZX1

1 360



Adapté au transport de personnes.
Testé selon ISO 7176-19



MEYRA®

ACTIVE



Caractères d'un fauteuil roulant soudé



Optimisation du poids



Propriétés de conduite dynamique



Design moderne

La dynamique à l'état pur

RENTABILITÉ

- Le ravitaillement durable avec des possibilités d'ajustement aux modifications de fonction réduit les frais ultérieurs
- L'équipement de série complet minimise la nécessité de versions spéciales onéreuses
- Usure réduite grâce à la construction intégrale du cadre et à la qualité des composants

BÉNÉFICES THÉRAPEUTIQUES

- La fluidité optimale du roulement et le poids réduit favorisent l'indépendance de l'utilisateur
- Adaptable aux modifications de fonctions et aux besoins individuels de l'utilisateur via un réglage précis du dossier, de l'assise et du châssis
- Gamme d'équipement complète pour les utilisateurs sur le long terme
- Position assise, conduite et transport compacts grâce au cadre optimisé
- La version compacte réduite de 30 mm du ZX1 répond aux exigences particulières concernant une position assise compacte (angle du cadre avant 85°)
- Propriétés de conduite optimisées : plus léger, plus sportif, plus apte aux basculements et aux virages

DOMAINES D'UTILISATION

- Pour les soins permanents et de longue durée
- Pour les soins des paraplégiques
- Très bien adapté à de nombreuses maladies, même lourdes
- Utilisateurs sans fonction des extrémités inférieures (transfert latéral, entraînement via les cerceaux)
- Pour les utilisateurs de fauteuil très actifs, les handbikers et les grands voyageurs

COMMANDE

DEVIS

VERSION SPÉCIALE

Veillez faxer le formulaire de commande rempli à : +49 5733 922 9311 Service Clientèle +49 5733 922 0

Adresse de facturation / Réf. client :

Adresse de livraison :

Notes / remarques :

MEYRA®



Adapté au transport de personnes.
Testé selon ISO 7176-19

ZX 1 1.360

(prix pour le modèle de base, avec accoudoirs, avec repose-pieds)

€ 2 187,56

Tous les prix sont indiqués TVA comprise! Valable du 01.06.2018 au 31.12.2018.
Nos conditions générales de vente s'appliquent, vous pouvez les consulter sur www.meyra.de/AGB.

**Nomenclature: 520074
101104000496**

Caractéristiques techniques

Largeur d'assise	320	340	360	380	400	420	440	460	480	500
Largeur déplié	490	510	530	550	570	590	610	630	650	670
Largeur plié	300 pour une inclinaison de 0° et 350 pour une inclinaison de 30°									
Profondeur d'assise	360 / 380 / 400 / 420 / 440 / 460 / 480									
Hauteur d'assise avant / arrière	430 à 520 / 400 à 505									
Hauteur totale	Hauteur d'assise arrière + hauteur du dos									
Hauteur dossier	Variable de 250 à 450, 500 en combinaison avec les poignées de poussée réglables en hauteur CODE 410									
Hauteur des accoudoirs	env. 150 - 290									
Longueur avec repose-pieds	810 - 990 (dépend de la longueur du cadre, de la taille des roues et de la position de l'essieu)									

Poids maximum de la personne	120
Poids à vide	à partir de 9
Poids total autorisé	129
Poids de transport	6,7
Roue motrice	610 (24")

Dimensions en mm, poids en kg, roues en pouces, tolérance ± 10 mm

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

00 Dimensions du cadre (longueur du cadre)

	CODE	DÉSIGNATION	LD EN MM	PA EN MM	LT EN MM	EURO €
<input type="checkbox"/>	352	Cadre court	595* / 565**	360 - 400	840 - 910* / 810 - 880**	0,00
<input type="checkbox"/>	353	Cadre moyen	635* / 605**	420 - 440	880 - 950* / 850 - 920**	0,00
<input type="checkbox"/>	354	Cadre long	675* / 645**	460 - 480	920 - 990* / 890 - 960**	0,00

Faites attention et définissez votre profondeur d'assise dans la catégorie 02 ! * en combinaison avec le cadre CODE 346 ** en combinaison avec le cadre CODE 347

Forme du cadre (angle du cadre et rétrécissement de l'avant du cadre)

	CODE	DÉSIGNATION		EURO €
<input type="checkbox"/>	346	Cadre avant standard	77°	0,00
<input type="checkbox"/>	347	Cadre avant compact	85° Le cadre compact est 30 mm plus court	0,00
<input type="checkbox"/>	4950	Avec rétrécissement du cadre (20 mm par côté)		0,00
<input type="checkbox"/>	4959	Sans rétrécissement du cadre, pour la LA 48 / 50 seulement en combinaison avec les repose-pieds CODE 312 / 313		0,00

01 Largeur d'assise (LA)

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	32	LA 320 mm seulement sans rétrécissement du cadre CODE 4959	0,00
<input type="checkbox"/>	34	LA 340 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	36	LA 360 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	38	LA 380 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	40	LA 400 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	342	LA 420 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	344	LA 440 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	46	LA 460 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	48	LA 480 mm	0,00
<input type="checkbox"/>	350	LA 500 mm	0,00

02 Profondeur d'assise (PA)

	CODE	DÉSIGNATION	CODE DU CADRE	EURO €
<input type="checkbox"/>	366	PA 360 mm avec pochette velcro sous la toile	352	0,00
<input type="checkbox"/>	368	PA 380 mm avec pochette velcro sous la toile	352	0,00
<input type="checkbox"/>	615	PA 400 mm avec pochette velcro sous la toile	352	0,00
<input type="checkbox"/>	784	PA 420 mm avec pochette velcro sous la toile	353	0,00
<input type="checkbox"/>	618	PA 440 mm avec pochette velcro sous la toile	353	0,00
<input type="checkbox"/>	619	PA 460 mm avec pochette velcro sous la toile	354	0,00
<input type="checkbox"/>	787	PA 480 mm avec pochette velcro sous la toile	354	0,00

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

03 Hauteur d'assise avant (HAAv) en combinaison avec la roue directrice (sans coussin)

Colonnes horizontales = hauteurs d'assise Lignes verticales = Ø taille de roue directrice

Veuillez sélectionner la hauteur d'assise souhaitée en choisissant une combinaison possible de hauteur d'assise et de taille de roue. La différence de hauteur d'assise maximale autorisée entre les hauteurs avant et arrière est de 100 mm !

HAAV	430	440	450	460	470	480	490	500	510	520
Ø 100 caoutchouc plein C 151	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Ø 125 caoutchouc plein C 325			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ø 142 caoutchouc plein souple C 327*					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* en combinaison sans rétrécissement du cadre CODE 4959 seulement possible avec repose-pieds « Light » CODE 311, CODE 315 et le repose-pied individuel CODE 808
La sélection de la HAAv entraîne la configuration automatique de la roue directrice standard. En option, veuillez sélectionner les roues directrices Xtrends dans le tableau suivant.

Roues directrices Xtrends

CODE	ARTICLE	DÉSIGNATION	JANTE	PNEUMATIQUES	Ø X L	EURO €
<input type="checkbox"/>	689	1068963	Lightwheel (paire)	Plastique	Caoutchouc plein transparent / coloré 100 x 23 mm	73,00
<input type="checkbox"/>	689	1072385	Roue directrice (paire)	Alu argent	Caoutchouc plein 100 x 32 mm	164,00
<input type="checkbox"/>	689	1072386	Roue directrice (paire)	Alu argent	Caoutchouc plein 125 x 32 mm	164,00

04 Coussins

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	560 Coussin 30 mm	54,90

Veuillez sélectionner votre couleur souhaitée dans la catégorie 16 Couleurs de ceinture et de sangle dorsale.

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

05 Hauteur d'assise arrière (HAAr) en combinaison avec la roue motrice (sans coussin)

Colonnes horizontales = hauteurs d'assise en mm Lignes verticales = Ø roue directrice

Veuillez sélectionner la hauteur d'assise souhaitée en choisissant une combinaison possible de hauteur d'assise et de taille de roue. La différence de hauteur d'assise maximale autorisée entre les hauteurs avant et arrière est de 100 mm ! 25" et 26" voir roues motrices Xtrends

	400	410	420	430	440	445	450	460	465	470	480	485	490	505
Ø 24 x 1"	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			
Ø 25 x 1"		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	
Ø 26 x 1"						<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

06 Position horizontale de la roue motrice (réglage du centre de gravité)

Procédé de mesure : du milieu de la barre dorsale au milieu de l'essieu (voir les informations jointes)

Variobloc	Actif CODE 766			Moyen CODE 767			Passif CODE 768		
Position	1	2	3	4	5	6	6	7	8
Sélection	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Extension de la position de la roue motrice

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 865	Bloc multiple pour l'extension de la position de la roue motrice de 35 mm vers l'avant ou l'arrière. Seulement en combinaison avec le Variobloc CODE 767 et HAAr 420, 440 et 460 mm. Pas combinable avec les freins à pression « Light » CODE 595. Pas en combinaison avec l'accoudeur CODE 107 pour une inclinaison de 3° CODE 447	177,94

07 Roues motrices en combinaison avec hauteur d'assise

CODE	DÉSIGNATION	Ø	EURO €
<input type="checkbox"/> 651	SILVERDESIGN avec rayons radiaux et moyeu à flasque haut, axe de roue incl. (paire)	24"	0,00
<input type="checkbox"/> 695	Roue active avec rayons radiaux, moyeu à flasque haut, jante double paroi (jante jumbo) en noir (paire) Recommandé à partir d'un poids d'utilisateur de 100 kg ou pour les conduites dynamiques ! Pas en combinaison avec des pneus PU CODE 902	24"	259,29
<input type="checkbox"/> 752	Roue « Light » avec pneus RightRun Light et cerceau alu noir, seulement en combinaison avec inclinaison de 0° CODE 423. (paire) Recommandé jusqu'à un poids d'utilisateur de 90 kg !	24"	336,57

Pour le CODE 651 et 695, sélectionnez vos cerceaux dans la catégorie 08 et les pneus dans la catégorie 09. En option, veuillez sélectionner les roues motrices Xtrends avec cerceaux et pneus au lieu des roues motrices CODE 651, 695 ou 752.

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

Roues motrices Xtrends

CODE	ARTICLE	DÉSIGNATION	Ø	EURO €
<input type="checkbox"/>	688	1068705	Six-Star avec pneus haute pression 8 bar et main courante en alu (paire)	24 x 1" 305,00
<input type="checkbox"/>	688	1068707	Roue CROSS avec jante alu et pneu à gros crampons et main courante en inox (paire)	24x1,75" 329,00
<input type="checkbox"/>	688	1073641	Roue Spinergy 12 rayons noir, avec Marathon Plus Evolution et main courante tétra (paire) Sur demande, rayons blancs ou orange possible !	24 x 1" 848,00
<input type="checkbox"/>	688	1073640	Roue Spinergy 12 rayons noir, avec Marathon Plus Evolution et main courante en inox (paire) Sur demande, rayons blancs ou orange possible !	24 x 1" 728,00
<input type="checkbox"/>	688	1068713	Black Light avec Marathon Plus Evolution et main courante en alu (paire)	24 x 1" 335,00
<input type="checkbox"/>	688	<input type="checkbox"/> 1075478 25 x 1"	Roue active avec rayons radiaux, moyeu à flasque haut, jante double paroi /jante jumbo) en noir, avec Marathon Plus Evolution et main courante en inox (paire). Recommandé à partir d'un poids d'utilisateur de 100 kg ou pour les conduites dynamiques !	25 x 1" 199,00
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> 1075479 26 x 1"		

Nous livrons ces roues tendance par paires. Ajustement individuel des roues Xtrends possible sur demande.

Options de roue motrice

Verrouillage pour tétraplégiques

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	697 Déverrouillage pour les tétraplégiques, facilite le retrait de la roue motrice Seulement en combinaison avec les roues motrices CODE 651 et 695, recommandé en combinaison avec une inclinaison de 3° CODE 447.	131,17

Inclinaison

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	423 Inclinaison de 0° (piste réglable)	0,00
<input type="checkbox"/>	447 Inclinaison de 3° (piste réglable)	0,00

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

08 Cerceaux et options de cerceau (non combinables avec les roues Xtrends)

CODE	DÉSIGNATION	Ø	EURO €
<input type="checkbox"/> 445	Titane, avec 6 supports, seulement en combinaison avec la roue active CODE 695	24"	337,00
<input type="checkbox"/> 493	Inox brillant poli	24"	0,00
<input type="checkbox"/> 494	Aluminium, pas en combinaison avec la roue active CODE 695	24"	0,00
<input type="checkbox"/> 168	Cerceaux spéciaux Optigripp pour tétraplégiques	24"	296,90
<input type="checkbox"/> 166	Revêtement des cerceaux en silicone, lisse, noir, pas en combinaison avec la roue active CODE 695	24"	89,60
<input type="checkbox"/> 692	Écart des cerceaux 15 mm	24"	0,00
<input type="checkbox"/> 693	Écart des cerceaux 25 mm	24"	0,00
<input type="checkbox"/> 849	Curve L, aluminium noir anodisé, profil de cerceau ergonomique, H 31 mm, seulement en combinaison avec la roue active CODE 695 et la roue Spinergy réf. 1073641, 1073640		305,04
<input type="checkbox"/> 850	Curve Grip L, revêtement anti-glisse, aluminium, adapté aux tétraplégiques, profil de cerceau ergonomique, H 31 mm, seulement en combinaison avec la roue active CODE 695 et la roue Spinergy réf. 1073641, 1073640		386,38

Largeur totale écart des mains courantes voir informations jointes.

09 Pneumatiques (non combinables avec les roues Xtrends)

CODE	DÉSIGNATION	Ø	EURO €
<input type="checkbox"/> 496	Pneus haute pression	24 x 1"	0,00
<input type="checkbox"/> 486	Pneus gonflés avec profil rainuré	24 x 1 3/8"	0,00
<input type="checkbox"/> 902	Pneus PU, increvables, pas en combinaison avec la roue active CODE 695	24 x 1"	0,00
<input type="checkbox"/> 897	Pneus Schwalbe Marathon Plus Evolution, protection contre les crevaisons	24 x 1"	69,14
<input type="checkbox"/> 363	Schwalbe profilés, increvables	24 x 1"	95,00

Voir la catégorie 05 hauteur d'assise en combinaison avec la roue motrice.

10 Freins

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 305	Frein à pression pour l'utilisateur	0,00
<input type="checkbox"/> 595	Freins à pression « Light », pas en combinaison avec le bloc multiple CODE 865, pas en combinaison avec l'accoudeur CODE 748/ CODE 107	32,54
<input type="checkbox"/> 305/706	Frein à tambour pour accompagnateur Seulement en combinaison avec l'inclinaison 0° CODE 423 Seulement en combinaison avec la poignée de poussée CODE 412 ou CODE 502 Le recouvrement de roue CODE 98 est recommandé. Pas en combinaison avec le bloc multiple CODE 865. Pas possible pour HAAr 400 / 480 mm	339,61

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

11 Hauteur de dossier (HD)

	CODE	HD	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	620	250 mm	Dossier à tension, réglable par bandes velcro	0,00
<input type="checkbox"/>	626	300 mm	Dossier à tension, réglable par bandes velcro	0,00
<input type="checkbox"/>	631	350 mm	Sangle dorsale, réglable via des bandes velcro	0,00
<input type="checkbox"/>	632	400 mm	Dossier à tension, réglable par bandes velcro	0,00
<input type="checkbox"/>	633	450 mm	Dossier à tension, réglable par bandes velcro	0,00
<input type="checkbox"/>	637	500 mm	Dossier à tension, réglable par bandes velcro Seulement en combinaison avec la poignée de poussée CODE 410	0,00

12 Dossier (standard 90° par rapport au siège)

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	410	Dossier avec poignée de poussée courte, 50 mm réglable en hauteur	0,00
<input type="checkbox"/>	412	Dossier avec poignée de poussée longue, 50 mm réglable en hauteur	70,15
<input type="checkbox"/>	411	Dossier avec poignée de poussée	0,00
<input type="checkbox"/>	141	Poignée de poussée, pivotante, pas en combinaison avec la poignée de poussée CODE 502	164,72
<input type="checkbox"/>	502	Dossier avec poignée de poussée, montée sur le tube du dos, réglable en hauteur en continu jusqu'à 150 mm. Pas en combinaison avec la poignée de poussée CODE 141	224,71

Options de dossier

	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/>	29	Dos à angle réglable à partir de la surface d'assise, +/- 15° par paliers de 5°, réglable ultérieurement, pour HD 250 / 300 mm seulement en combinaison avec poignée de poussée CODE 411 / 502	250,14
<input type="checkbox"/>	31	Angle du dos déterminé en usine (fixe) <input type="checkbox"/> 84° <input type="checkbox"/> 87° <input type="checkbox"/> 93° <input type="checkbox"/> 96°	154,56
<input type="checkbox"/>	622	Dossier avec courbure lombaire à partir de HD 300 mm possible	19,31

13 Accoudoirs et protège-vêtements

Faites attention aux propriétés de fonction indiquées !

1 = fixe 2 = basculable vers le haut 3 = amovible 4 = verrouillable 5 = accoudoir réglable en hauteur 6 = avec recouvrement de roue

	CODE	DÉSIGNATION	1	2	3	4	5	6	EURO €
<input type="checkbox"/>	100	Protège-vêtement fixe en aluminium dans la couleur du cadre avec insert carbone	●					●	0,00
<input type="checkbox"/>	107	Accoudoir avec manchette réglable en hauteur et relevable via un bouton rotatif adapté aux tétraplégiques. Possible à partir de HAAR 460 mm. Pas en combinaison avec frein à pression « Light » CODE 595, pas en combinaison avec l'inclinaison 3° CODE 447		●	●	●	●		287,93
<input type="checkbox"/>	302	Élément latéral « Light » en aluminium dans la couleur du cadre. Possible à partir de HAAR 430 mm.	●						0,00
<input type="checkbox"/>	748	Protège-vêtement en aluminium dans la couleur du cadre avec insert carbone Avec manchette réglable en hauteur (vissé). Pas en combinaison avec le frein à pression « Light » CODE 595	●				●	●	287,93
<input type="checkbox"/>	783	Protège-vêtement en carbone	●					●	493,15
<input type="checkbox"/>	98	Recouvrement de roue de 50 mm. Seulement en combinaison avec les protège-vêtements en alu CODE 100							99,64

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

14

Repose-pieds et palettes

CODE	DÉSIGNATION	PROFON- DEUR	LJ	NOMENCLATURE	EURO €
<input type="checkbox"/> 311	Repose-pieds « Light » d'une pièce en aluminium dans la couleur du cadre, rabattable vers le haut, réglable en hauteur et à angle à partir de, jusqu'à LA max. 460 mm	100 mm	360 - 480	inclus 201101001324	0,00
<input type="checkbox"/> 311/97	Repose-pieds « Light » d'une pièce en aluminium dans la couleur du cadre, pliable avec le fauteuil, réglable en hauteur et à angle à partir de LA 340 mm	100 mm	360 - 480		107,52
<input type="checkbox"/> 312	Repose-pieds d'une pièce en aluminium dans la couleur du cadre, rabattable vers le haut, réglable en hauteur et à angle	100 mm	360 - 480		0,00
<input type="checkbox"/> 313	Repose-pieds d'une pièce en aluminium dans la couleur du cadre, rabattable vers le haut, réglable en hauteur et à angle	150 mm	360 - 480		107,52
<input type="checkbox"/> 315	Repose-pieds « Light » d'une pièce en aluminium dans la couleur du cadre, rabattable vers le haut, réglable en hauteur et à angle, jusqu'à LA max. 460 mm	150 mm	360 - 480		107,52
<input type="checkbox"/> 808	Repose-pied séparé en aluminium dans la couleur du cadre, rabattable vers le haut, réglable en hauteur et à angle. Seulement sans rétrécissement du cadre CODE 4959	150 mm	340 - 480		107,52
<input type="checkbox"/> 123/54	Repose-pieds d'une pièce en aluminium dans la couleur du cadre, rabattable vers le haut, réglable en hauteur et à angle. Seulement sans rétrécissement du cadre CODE 4959	150 mm	300 - 380		107,52

Repose-pieds accessoires

CODE	DÉSIGNATION	PROFON- DEUR	LJ	EURO €
<input type="checkbox"/> 663	Repose-pieds pivotant vers l'extérieur. Extension de fonction pour CODE 311, 312, 313 et 315. Recommandé pour le rétrécissement de cadre CODE 4950 car dimension de pliage réduite		40 - 48	111,84
<input type="checkbox"/> 359	Sangle pour mollet			0,00

LJ souhaitée en mm (mesurée sans coussin)

Réglage en usine de la longueur de jambe (LJ) possible entre 360 et 480 mm.

15

Couleurs de cadre

CODE	DÉSIGNATION	CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 130	Gris titane	<input type="checkbox"/> 4023	Blanc signal	0,00
<input type="checkbox"/> 132	Rouge métallique	<input type="checkbox"/> 4922	Vert métallique	0,00
<input type="checkbox"/> 183	Argent métallique	<input type="checkbox"/> 4923	Orange métallique	0,00
<input type="checkbox"/> 188	Blackstar	<input type="checkbox"/> 4925	Argent chromé	0,00
<input type="checkbox"/> 206	Noir mat	<input type="checkbox"/> 2185	Brun métallique	0,00
<input type="checkbox"/> 216	Noir foncé			0,00
<input type="checkbox"/> 4001	Rouge carmin			0,00

D'autres couleurs de cadre sont possible sur demande et contre un supplément ! Voir la palette de couleurs dans l'introduction du catalogue.

16

Couleurs de toile de dossier (ceinture toujours noire)

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 235	Noir Trevira	0,00
<input type="checkbox"/> 292	Tissu, respirant, noir	46,78
<input type="checkbox"/> 296	Tissu, respirant, rouge	46,78

Veuillez cocher les cases pour indiquer votre sélection

Version standard : Si vous n'effectuez pas d'autre sélection, nous livrons en principe la version standard.

17 Accessoires autour du fauteuil roulant Protection pour les mains et les rayons

CODE	DÉSIGNATION	EURO €
<input type="checkbox"/> 489	Protège-rayons transparents	125,07

Anti-bascule

CODE	DÉSIGNATION	NOMENCLATURE	EURO €
<input type="checkbox"/> 691	Anti-bascule, 1 paire, pivotants (recommandés) Pas en combinaison avec la béquille de bascule CODE 309	521393 204102000575	327,35
<input type="checkbox"/> 712	1 anti-bascule, pivotant, monté à gauche	521393 204102000575	163,68
<input type="checkbox"/> 713	1 anti-bascule, pivotant, monté à droite	521393 204102000575	163,68

Autres accessoires

<input type="checkbox"/> 309	Béquilles de bascule (1 paire)		61,00
<input type="checkbox"/> 4930	1 béquille de bascule montée à gauche pas en combinaison avec les anti-basculés 691/713 et les roues de transport CODE 746		30,50
<input type="checkbox"/> 4931	1 anti-bascule, pivotant, monté à droite pas en combinaison avec les anti-basculés 691/713 et les roues de transport CODE 746		30,50
<input type="checkbox"/> 746	1 paire de roues de transport, par ex. pour les espaces étroits ou dans les avions. Pas en combinaison avec la béquille de bascule CODE 309 ou les anti-basculés CODE 691, à partir de HAAr 420 mm		196,25
<input type="checkbox"/> 679	Fixation de pliage		20,34
<input type="checkbox"/> 833	Ceinture de sécurité	521356 204104000387	35,84
<input type="checkbox"/> 970	Porte-canne en combinaison avec béquille de bascule		15,25
<input type="checkbox"/> 819	Éclairage passif		9,15
<input type="checkbox"/> 205542100	Compresseur manuel		146,58
<input type="checkbox"/> 951	Filet à provisions		8,14

Accessoires Xtrends

<input type="checkbox"/> 261519300	Sac-à-dos X-TREME		60,36
<input type="checkbox"/> 261519600	Sac de roue « BLACK WHEEL CASE », compatible avec des roues de max. 2 x 24" ou resp. roue 1 x 25" ou 26"		114,25
<input type="checkbox"/> 1074231	Sac de roue « MEYRA ACTIVE », compatible avec des roues de max. 3 x 28"		161,67
<input type="checkbox"/> 206964600	Réflecteurs de rayons 3M		31,80

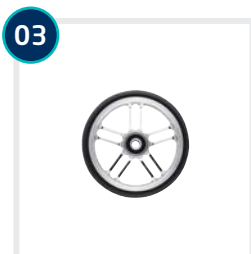
Date :

Signature :



03

Article 1072385



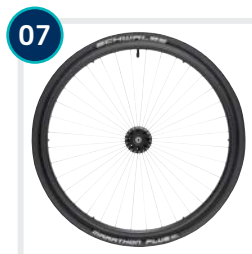
03

Article 1072386



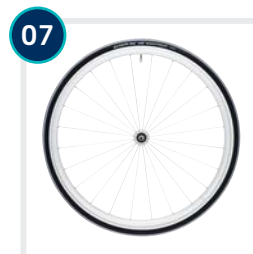
07

CODE 651



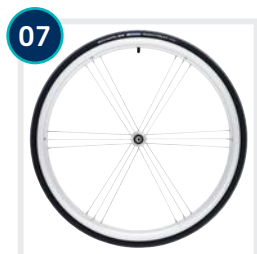
07

CODE 695



07

CODE 752



07

Article 1068705



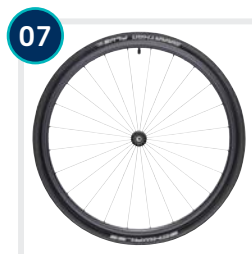
07

Article 1068707



07

Article 1073640



07

Article 1068713



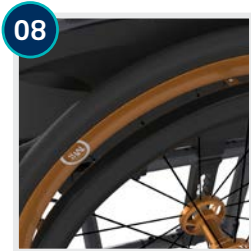
08

CODE 849



08

CODE 850



08

CODE 853



10

CODE 595



12

Article 1080422



12

CODE 141



13

CODE 98



13

CODE 100



13

CODE 107



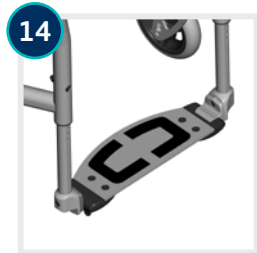
13

CODE 302



13

CODE 748



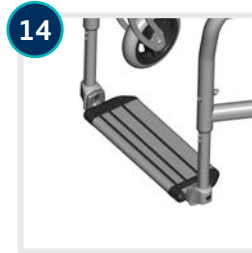
14

CODE 311



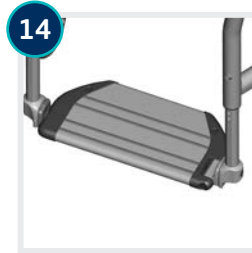
14

CODE 311/97



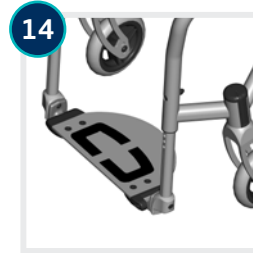
14

CODE 312



14

CODE 313



14

CODE 315



CODE 808

05 Déterminer la position horizontale de la roue motrice (réglage du centre de gravité)

TYPE D'UTILISATEUR	ACTIF			MOYEN			PASSIF		
Variobloc	Court CODE 766			Moyen CODE 767			Long CODE 768		
Position	1	2	3	4	5	6	6	7	8
Distance * en mm	100	90	80	70	60	50	50	40	30

* Procédé de mesure : milieu du tube du dos jusqu'au milieu de l'essieu en mm

08 Largeur totale en mm avec écart des cerceaux de 15 mm

LARGEUR D'ASSISE	320	340	360	380	400	420	440	460	480	500
avec inclinaison 0° (mm)	490	510	530	550	570	590	610	630	650	670
avec inclinaison 3° (mm)	540	560	580	600	620	640	660	680	700	720
Dimension de pliage pour 0° d'inclinaison	300									
Dimension de pliage pour 3° d'inclinaison	350									

1. GÉNÉRALITÉS – DOMAINE D'APPLICATION

1.1. Les conditions de vente et de livraison (CGV) de l'entreprise MEYRA GmbH ci-dessous sont valables pour tous les contrats conclus avec les clients de l'entreprise. Elles valent également pour toutes les affaires futures avec le client, même sans nouvel accord séparé.

1.2. Le client reconnaît le caractère contraignant des CGV de MEYRA GmbH pour le présent contrat et aussi pour tous les contrats futurs. Les conditions de vente du client ou d'un tiers ne s'appliquent pas. De telles conditions de vente n'engagent par MEYRA GmbH, même si elles n'ont pas été expressément contestées au cas par cas.

1.3. Ces conditions ne sont valables que si le client est un entrepreneur (§ 14 du code civil allemand), une personne morale du droit public ou un patrimoine de droit publique.

2. DEVIS, CONCLUSION DU CONTRAT

2.1. Les devis de MEYRA GmbH sont sans engagement et non contractuels dans la mesure où ils n'ont pas été reconnus expressément comme tels.

2.2. MEYRA GmbH peut accepter les commandes ou ordres du clients dans les 14 jours après leur arrivée via une confirmation d'offre écrite.

2.3. Le contrat est établi par la confirmation d'offre écrite, cela vaut également pour toute modification ou tout complément des commandes.

2.4. Nous nous réservons les droits de propriété et d'auteur pour tous les documents remis au client en rapport avec la passation de commande. Ces documents ne doivent pas être mis à la disposition de tiers, à moins que nous ayons accordé notre autorisation écrite expresse. Dans la mesure où nous n'acceptons pas l'offre du client dans le délai précisé au point 2.2, ces documents doivent nous être envoyés dans les plus brefs délais.

3. PRIX

3.1. Les prix sont calculés exclusivement en EURO. Tous les prix sont des prix nets. La taxe sur la valeur ajoutée doit être ajoutée conformément à sa valeur en vigueur.

3.2. En l'absence de convention contraire écrite, nos prix sont valables départ usine sans l'emballage, ni le chargement. Les frais d'emballage et de chargement sont facturés à part.

3.3. Dans la mesure où des prix catalogue servent de base, la liste de prix en vigueur au moment de la passation de commande est valable. Des modifications de prix sont autorisées si plus de quatre mois séparent la conclusion du contrat du délai de livraison convenu. Si ensuite, jusqu'à l'achèvement, les salaires ou les coûts des matériaux augmentent, nous sommes habilités à augmenter les prix en fonction des augmentations des frais. Le client n'est autorisé à se rétracter que si l'augmentation de prix ne dépasse pas seulement de manière négligeable la hausse du coût global de la vie entre la commande et la livraison.

3.4. En cas de commandes successives, MEYRA GmbH n'est pas tenue de respecter les prix des contrats précédents.

3.5. Si la valeur de la commande se situe en-dessous d'une limite de 150,00 € de valeur de marchandise nette, un supplément de quantité minimum, port inclus, de 9,50 € est facturé.

4. EXPÉDITION, TRANSFERT DES RISQUES

4.1. Le lieu d'exécution pour les livraisons est le siège de MEYRA GmbH, sauf convention contraire expresse.

4.2. Si, sur la demande du client, la marchandise lui est envoyée, les risques de perte et de dégradation fortuites de la marchandise sont transférés au client, dès que la marchandise (de même pour les livraisons partielles) est transmise au tiers désigné pour l'exécution de l'envoi. Cela est valable peu importe que la marchandise soit expédiée depuis le lieu d'exécution

ou non et qui supporte les frais de transport.

4.3. Si des réclamations concernant des dommages dus au transport ou des pertes sont faites à l'encontre de MEYRA GmbH, le client doit indiquer le dommage sur les documents de fret ou, en cas de perte, rédiger immédiatement un procès-verbal et le signaler dans un délai d'une semaine.

4.4. Une assurance contre les dommages dus au transport n'est contractée que sur demande expresse et aux frais du client.

4.5. En cas de retards de la remise ou de l'envoi dus au client, les risques sont transférés au client avec l'avis de mise à disposition.

4.6. En cas d'absence de consignes particulières du client, la sélection du moyen et du mode de transport est effectuée par MEYRA GmbH, sans garantie et responsabilité pour le mode d'expédition le moins cher et le plus rapide.

5. DÉLAI DE LIVRAISON, ÉTENDUE DE LIVRAISON

5.1. Les délais de livraison annoncés sont des délais de livraison prévisionnels, à moins qu'un délai précis n'est était fixé expressément par écrit.

5.2. Si les parties ont convenu d'un délai de livraison, celui-ci commence à la date de la confirmation de commande. Le délai de livraison est respecté si la marchandise à quitté l'usine ou si la mise à disposition a été annoncée avant son écoulement.

5.3. Le respect des délais de livraison et de prestation suppose la remise dans les temps de tous les documents à fournir par le client ainsi que l'indication dans les temps de toutes les informations nécessaires et l'accomplissement de toutes les autres obligations par le client. Si ces conditions ne sont pas respectées à temps, les délais se prolongent en conséquence.

5.4. MEYRA GmbH n'est pas tenue responsable des retards de livraison dus à des cas de force majeure ou à d'autres événements imprévisibles au moment de la conclusion du contrat (par ex. grève, perturbations de la production, approvisionnement propre n'ayant pas lieu dans les temps, retards de transport, conditions météorologiques défavorables, etc.) qui ne sont pas de son fait. Le délai de livraison se prolonge en fonction de la durée de l'empêchement provisoire dont MEXRA GmbH n'est pas responsable, à laquelle s'ajoute un délai de reprise approprié.

5.5. Si les retards en résultant dépassent une période de six semaines, les deux parties contractantes sont habilitées à se retirer du contrat pour ce qui est de l'étendue de la prestation concernée.

5.6. MEYRA GmbH est habilitée à effectuer des livraisons partielles dans la mesure où la livraison partielle est utilisable pour le client dans le cadre de l'utilisation prévue dans le contrat, la livraison des marchandises restantes est assurée et ne cause aucun frais supplémentaires à la charge du client.

6. PAIEMENT

6.1. Les montants facturés doivent être payés en intégralité sur un compte bancaire précisé par nos soins, dans les 30 jours suivant la présentation de la facture. Si la facture ne concerne par une livraison de pièces détachées ou une réparation, le client a droit à la déduction d'un escompte de 2% en cas de paiement dans les 8 jours suivant la présentation de la facture.

6.2. Nous n'acceptons les chèques et les espèces que sur accord exprès. L'acceptation n'a lieu que sous réserve de validité. Les rectifications de facture en cas de chèques ou d'espèces n'ont lieu qu'après encaissement. La datation de valeur a lieu le jour où nous disposons définitivement de la contre-valeur.

6.3. Si le client ne s'en acquitte pas à l'échéance, les montants restants sont majorés de 8% de plus que le taux d'intérêt de base respectif. Nous nous réservons le droit de réclamer un dédommagement plus important en cas de retard.

6.4. En cas de retard du client dans le règlement d'une

de ses factures, l'ensemble des créances reposant sur le même rapport juridique est immédiatement exigible, sans qu'une notification spéciale ne soit nécessaire.

6.5. Le client ne peut exiger une compensation que si ses revendications sont juridiquement établies ou incontestées. Le client n'est autorisé à exercer un droit de rétention que si la prétention compensatoire de celui-ci est fondée sur la même relation contractuelle.

6.6. MEYRA GmbH est en droit de céder des créances sur des livraisons ou des prestations.

7. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

7.1. La marchandise livrée par MEYRA GmbH reste la propriété de MEYRA GmbH jusqu'au règlement intégral de toutes les obligations, même futures, du client.

7.2. Le client est en droit de céder la marchandise sous réserve dans le cadre d'une exploitation commerciale régulière. Il n'est pas autorisé à d'autres dispositions, en particulier pour une mise en gage ou une cession à titre de sûreté. Les créances issues de la revente de la marchandise sous réserve (dont les créances autres telles que les prétentions d'assurance ou les droits découlant d'un acte illicite en cas de perte ou de destruction) sont cédées dès à présent à MEYRA GmbH, par mesure de sécurité. MEYRA GmbH accepte cette cession. Le client est autorisé à recouvrir les créances cédées dans la mesure où il a répondu à ses obligations de paiement. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit de révoquer l'autorisation de recouvrement.

7.3. Si le client modifie la marchandise sous réserve, il est ici convenu que la modification a lieu au nom et pour le compte de MEYRA GmbH à titre de fabricant et celle-ci acquiert immédiatement la propriété ou – si la modification a lieu avec ou en rapport avec des matériaux de plusieurs propriétaires ou si la valeur de l'élément modifié est supérieure à celle de la marchandise livrée – la copropriété (propriété fractionnée) du nouvel objet, au prorata de la valeur de la marchandise livré par rapport à la valeur du nouvel objet. Dans la mesure où MEYRA GmbH perd sa propriété par suite d'une liaison ou d'un mélange ou si elle ne venait pas à être propriétaire de l'objet livré en cas de transformation, le client transfère préalablement par la présente à MEYRA GmbH une part de copropriété du bien homogène, correspondant à la valeur au prorata de l'objet livré. Par la présente, MEYRA GmbH accepte cette offre. La remise est remplacée par une mise en dépôt à titre gracieux.

7.4. Le client est tenu de nous informer immédiatement en cas d'accès de tiers aux marchandises livrées sous réserve de propriété et de fournir les informations ainsi que les documents nécessaires pour faire valoir nos droits. De même, le client doit indiquer la propriété de MEYRA GmbH aux tiers de son propre chef. Les frais en résultant sont à la charge du client.

7.5. MEYRA GmbH est tenue de donner la mainlevée sur les sûretés à la demande du client dans la mesure où elles dépassent de plus de 20% la valeur des requêtes à sécuriser. La sélection des sécurités à lever incombe à MEYRA GmbH.

7.6. En cas de dépôt de demande d'insolvabilité concernant le client, nous interdisons dès à présent la revente ou la transformation de notre marchandise sous réserve et nous révoquons notre autorisation de recouvrement concernant les requêtes qui nous sont cédées.

7.7. En cas de retard de paiement du client, nous sommes en droit d'exiger la restitution immédiate de la marchandise sous réserve.

8. GARANTIE / RESPONSABILITÉ

8.1. Le client doit examiner les marchandises livrées immédiatement après la livraison. Dans la mesure où il s'agit de défauts évidents ou de défauts trouvés lors d'un examen minutieux, le client doit nous faire parvenir ses réclamations par écrit dans un délai d'une

semaine après réception de la livraison. Une fois ce délai écoulé, toute responsabilité est exclue pour ce type de défauts. Pour les défauts cachés, il n'existe un droit de garantie que s'ils nous sont signalés au plus tard une semaine après avoir été découverts.

8.2. En cas de livraison non-conforme, nous avons le droit d'opter de notre propre chef pour une amélioration de l'élément défectueux ou pour une nouvelle livraison conforme. Le client est tenu de mettre à notre libre disposition l'élément défectueux en vue d'une vérification et d'une amélioration. Si l'amélioration ou la livraison ultérieure échoue, si elle n'a pas lieu dans un délai approprié ou si nous le refusons, le client peut choisir de se retirer du contrat ou de réduire le prix d'achat. Dans les cas où cela n'est pas rendu nécessaire par la loi, il n'est pas obligatoire de définir un délai.

8.3. La garantie est annulée si le client modifie ou fait modifier par un tiers l'objet livré sans autorisation et si la réparation des défauts est ainsi rendue impossible ou déraisonnablement complexe. Mais, dans tous les cas, les frais supplémentaires dus à la modification sont à la charge du client.

8.4. Les règlements ci-dessus n'entravent pas l'éventuelle garantie que nous offrons au premier utilisateur du moyen de réhabilitation.

8.5. Sont exclus de la garantie l'usure fonctionnelle de tous les articles, modules de construction, batteries et pièces détachées livrés par nos soins ainsi que le stockage, l'utilisation ou la manipulation inappropriés ou non conformes des marchandises.

8.6. Les autres réclamations du client, en particulier le versement de dommages et intérêts au lieu de la prestation et d'indemnités pour un autre dommage direct ou indirect – y compris les dommages collatéraux ou consécutifs, quel que soit le fondement juridique – sont exclues. Cela n'est pas valable si MEYRA GmbH a frauduleusement dissimulé un vice juridique ou matériel ou si le dommage est survenu du fait d'une intention délibérée ou d'une négligence grossière de la part de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires ou en cas de violation non intentionnelle d'obligations contractuelles essentielles. Les obligations contractuelles essentielles sont les obligations dont l'exécution est la base d'une mise en œuvre conforme du contrat et dont le respect peut être supposé en toute confiance et toute circonstance par le partenaire contractuel. En cas de dommages matériels et préjudices pécuniaires causés par simple négligence, l'obligation d'indemnisation de MEYRA GmbH est cependant limitée pour ce qui est de sa hauteur aux dommages typiques prévisibles. En outre, les dommages corporels et/ou sanitaires dus à une violation coupable des obligations de MEYRA GmbH, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires ne sont pas exclus.

8.7. La responsabilité en vertu de la loi sur la responsabilité des produits reste entière.

9. PRESCRIPTION

Les revendications du client en cas de défaut matériel sont prescrites deux ans après remise/livraison de la marchandise au client. Pour les appareils de remplacement et la réparation, le délai de prescription est de un an à partir de la remise/livraison de la marchandise au client. Ne sont pas concernées les demandes de dommages et intérêts en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité du corps ou à la santé et/ou les demandes de dommages et intérêts en cas de dommages causés par faute lourde ou intentionnellement par MEYRA GmbH ou ses auxiliaires. Dans ce cas, les délais de prescription légaux s'appliquent.

9.1. SERVICE D'APPAREILS DE REMPLACEMENT

Indépendamment de la garantie, MEYRA GmbH propose aux clients de remplacer les appareils défectueux par des appareils ayant subi une révision générale. Les conventions suivantes s'appliquent aux appareils proposés en remplacement :

- Les appareils de remplacement sont entièrement révisés et en parfait état technique.

- L'appareil défectueux doit être renvoyé à MEYRA GmbH gratuitement dans les 15 jours ouvrés. L'appareil renvoyé devient notre propriété.

- Si nous ne récupérons pas l'appareil, nous facturons pour l'appareil de remplacement 95% du prix de vente à neuf.

- L'appareil renvoyé doit correspondre au type et à la version de l'appareil de remplacement. En outre, l'appareil doit être réutilisable et ne doit présenter que des traces d'usure correspondant à un usage normal.

- Il revient à MEYRA GmbH d'évaluer si l'appareil renvoyé respecte les conditions ci-dessus. Si ces conditions ne sont pas respectées, nous facturons également pour l'appareil de remplacement livré le montant indiqué ci-dessus, moins la valeur résiduelle de l'appareil renvoyé.

10. GARANTIE DE LA SÉCURITÉ DES PRODUITS

10.1. RAPPEL DE PRODUIT

Dans la mesure où un rappel de produit est nécessaire en raison d'un défaut de la marchandise livrée ou en raison d'obligations légales existantes, le client est tenu de coopérer à l'exécution du rappel de produit afin de permettre une exécution efficace du rappel de produit. En particulier, le client est tenu d'informer MEYRA GmbH en cas de rappel de produit nécessaire de l'endroit où se trouvent les éléments de livraison dans la chaîne d'approvisionnement jusqu'au client final. A cet effet, le client doit conserver une documentation appropriée sur l'endroit où se trouve la marchandise et la mettre à disposition de MEYRA GmbH sur demande. Dans la mesure où le client fournit la marchandise livrée aux revendeurs, le client est tenu d'imposer au revendeur les obligations contractuelles de coopération définies ici afin d'assurer l'exécution d'un rappel efficace du produit, y compris au revendeur.

10.2. Le client est tenu de former les clients finaux à la manipulation et à l'utilisation des produits livrés par des spécialistes qualifiés. Dans la mesure où le client fournit la marchandise livrée aux revendeurs, le client est tenu d'imposer au revendeur l'obligation contractuelle d'informer le revendeur de la manipulation et de l'utilisation de la marchandise livrée comme indiqué ici.

11. RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATIONS CONSTRUCTIVES

Il faut noter que des dispositions juridiques plus strictes s'appliquent aux constructions spéciales. Les modifications constructives des articles de MEYRA GmbH par le client ou par un tiers mandaté par ses soins ne sont autorisées que si elles correspondent aux exigences de sécurité et si notre direction a donné son accord écrit au préalable. A cette fin, il est nécessaire de mettre à notre disposition, si nous le demandons, un modèle modifié accompagné des croquis de construction. Si des modifications constructives sont effectuées dans l'accord écrit de notre direction et si, en raison de ces modifications, des tiers subissent des dommages desquels nous devons répondre sur le plan extérieur, le client est tenu de nous libérer de toutes les revendications du tiers en interne.

12A. RENVOIS DE MARCHANDISES DE PRODUITS FINIS ET DE COMPOSANTS

Les renvois de marchandise qui ne sont pas accompagnés d'une copie du bon de livraison ou de la facture ne sont pas acceptés. Les renvois de marchandises (dans l'emballage d'origine et dans un état neuf absolu) sont remboursés à hauteur de 80 % de la

valeur nette de la marchandise. Sont exclus de la reprise les articles dont la livraison remonte à plus de 3 mois, les modèles spéciaux, les articles d'hygiène, les batteries pleines et les articles dont la valeur nette est inférieure à 100,00 €. En outre sont exclus les fauteuils roulants de fabrication individuelle (par ex. : fauteuils roulants pour enfants et adaptatifs). Les risques liés au transport sont assumés par l'expéditeur.

12B. ANNULATIONS DE COMMANDE DE PRODUITS FINIS

12B.1. Les annulations de commande sans accord stipulé au préalable par MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

12B.2. Les annulations doivent se faire par écrit.

12B.3. En cas d'autorisation d'annulation de produits finis, prêts à être livrés, les points suivants sont valables :

- Les articles de réhabilitation sont entièrement remboursés.
Les fauteuils roulants de construction spéciale ainsi que les fauteuils roulants de sport ne sont en principe pas repris.

- En cas d'annulation de fauteuils roulants adaptatifs, une part de 20% de la valeur nette la marchandise est déduite.

Les frais d'annulation pour les fauteuils roulants électriques et les scooters sont de 5%. Pour les fauteuils roulants standard ou poids légers, 10% de frais d'annulation sont facturés.

12C. REPRISE / ÉLIMINATION

Nos prix ne comprennent pas les frais pour la reprise et l'élimination des anciens appareils complets d'autres utilisateurs que des foyers privés. Sur demande, nous organisons, contre remboursement des frais encourus, la reprise et le recyclage / l'élimination de tels appareils, dans la mesure où ils ont été commercialisés par nos soins. Les renvois sans accord stipulé au préalable par MEYRA GmbH ne sont pas possibles.

13. UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nous sommes autorisés à enregistrer et à traiter en interne les données personnelles du client dans le cadre des conventions légales, en particulier de la loi fédérale sur la protection des données.

14. TRIBUNAL COMPÉTENT, DROIT

à appliquer, clause salvatrice

14.1. Sauf mention contraire expresse, le siège social de MEYRA GmbH à Kalletal-Kalldorf fait office de lieu d'exécution.

14.2. Pour tous les litiges issus du rapport contractuel, le tribunal compétent est défini en fonction de notre siège social à Kalletal-Kalldorf. Nous sommes en outre autorisés à poursuivre le client également auprès de son tribunal compétent.

14.3. Le droit en vigueur en Allemagne s'applique et ce, à l'exclusion du droit commercial des Nations Unies.

14.4. Dans le cas où certaines dispositions de ces conditions générales de vente s'avèreraient en partie ou totalement inapplicables, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions.